

**Comprendre les bases de la réglementation ICPE et appréhender les obligations particulières d'un site.**

**DURÉE : 1H30**

**Prix : 210,00 € HT**

 CLASSE VIRTUELLE



## Objectifs et compétences visés

- Comprendre l'architecture de la réglementation ICPE : nomenclature, classement, régimes.
- Identifier et analyser les exigences applicables aux ICPE.

## À qui s'adresse la formation ?

### Profils

Techniciens ou animateurs sécurité ou sûreté travaillant sur site industriel ICPE : votre dominante n'est pas l'environnement mais vous avez besoin de pouvoir comprendre les bases de la réglementation ICPE et ainsi appréhender les obligations particulières de votre site.

Cette formation répond à la directive européenne DDA (Décret n° 2018-431 du 1er juin 2018) visant le public des assureurs.



### Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

## Contenu de la formation

- Principes et enjeux de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Définition des ICPE
- Présentation et lecture de la nomenclature, modalités de classement
- Régimes : déclaration, enregistrement, autorisation environnementale
- Spécificités des sites "SEVESO"
- Recherche de textes applicables aux ICPE en fonction des rubriques et du classement
- Lecture et analyse des principales exigences associées aux textes

## Modalités

### Modalités d'évaluation

Cette formation ne donne pas lieu à un contrôle de connaissances.

### Nos plus

Pour l'apprenant pas de changement dans son organisation au quotidien, pas de déplacement ni de frais annexes grâce à la **classe virtuelle**.

## En bref

**21000**

stagiaires / an



**+ de 500**

diplômés / an

**+ de 400**

intervenants

## **Besoin d'information sur votre prochaine formation ?**

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

**+33 (0)8 06 00 03 70**